



Paris, le 23 juin 2021

L'OIV SOUTIENT LES ACTIONS DESTINÉES À RÉDUIRE L'USAGE NOCIF DE L'ALCOOL

POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGENDA 2030 ([ODD 2030 DES NATIONS UNIES](#)) RELATIFS À LA SANTÉ, L'OIV A PARTICIPÉ AU TROISIÈME FORUM MONDIAL SUR L'ALCOOL, LES DROGUES ET LES CONDUITES ADDICTIVES ([FADAB](#)) DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ([OMS](#)).

Du 22 au 25 juin, l'unité Alcool, drogues et conduites addictives (ADA) du département Santé mentale et abus de substances psychoactives organise ce Forum au siège de l'OMS. Un événement auquel l'OIV a pris part hier, avec à l'esprit le fait que l'une des missions fondamentales de l'Organisation est de participer à la protection de la santé des consommateurs et contribuer à la sécurité sanitaire des aliments, comme établi à l'article 2.2 de l'Accord du 3 avril 2001. Et cela tout particulièrement en réalisant une veille scientifique spécialisée, permettant d'évaluer les caractéristiques propres des produits issus de la vigne, en promouvant et en orientant les recherches sur les spécificités nutritionnelles et sanitaires appropriés et en élargissant la diffusion des informations résultant de ces recherches aux professions médicales et de santé.

En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIV soutient toutes les actions susceptibles de conduire à une réduction de l'usage nocif de l'alcool. L'Organisation est également engagée en faveur des ODD, et cette implication est reflétée dans une perspective plus large dans les axes du [Plan stratégique de l'OIV](#). Son axe III, « Contribuer au développement social au travers de la vitiviniculture », est notamment aligné avec l'ODD 3, « Bonne santé et bien-être ».

La nécessité de lutter contre l'usage nocif de l'alcool est une priorité pour l'OIV. De fait, l'OIV et le Secrétariat de l'OMS collaborent à la collecte et l'analyse de données, en particulier au travers de l'échange et l'harmonisation d'informations sur le vin.



Actions en cours

L'OIV considère que les consommateurs de vin devraient être pleinement informés des caractéristiques et de la qualité de ce qu'ils consomment, et des conséquences de leur consommation pour leur santé, de manière à faire des choix informés. Dans cette optique, le Plan stratégique de l'OIV inclut des objectifs spécifiques (axe III. A) visant à encourager les recherches et collecter et diffuser les informations scientifiques sur les effets sur la santé humaine de la consommation du vin, du raisin et des autres produits de la vigne, en liaison et en cohérence avec l'OMS et d'autres organisations compétentes. Diverses actions sont conduites en ce sens :

- un document sur les effets de la consommation de vin sur les diabètes a été récemment publié,
- deux groupes d'experts de l'OIV travaillent sur l'évaluation des effets d'une consommation modérée de vin et de son impact sur les maladies auto-immunes et sur le vieillissement,
- un autre groupe d'experts procède à l'analyse de la consommation de vin chez les adolescents.

La recherche sur les mécanismes sous-jacents du lien entre régime alimentaire, mode de vie et consommation de vin constitue un autre axe de travail important. La modération est le facteur clé : la quantité et la manière dont nous consommons peut modifier fortement les effets sur notre santé. C'est là où l'éducation sur le vin peut jouer un rôle. Les programmes de prévention peuvent s'avérer plus efficaces pour renforcer la connaissance, la sensibilisation et la compréhension du public au sujet du vin, de ses effets sur la santé et des risques sociaux et physiques associés.

D'autre part, un autre objectif de l'OIV consiste à identifier et à recommander des lignes de recherche, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ([FAO](#)) et l'OMS, sur les aspects sanitaires et les propriétés nutritionnelles et fonctionnelles des produits à base de vin ainsi que des facteurs socio-comportementaux afférents.

Il convient également de souligner que l'OIV compte sur la présence de Wine in Moderation ([WIM](#)) parmi ses observateurs. WIM rassemble des acteurs du secteur vitivinicole de premier plan autour de la conception d'un programme complet visant à promouvoir une consommation de vin responsable et modérée.



Note pour les éditeurs

L'OIV est l'organisme intergouvernemental à caractère scientifique et technique de compétence reconnue dans le domaine de la vigne, du vin, des boissons à base de vin, des raisins de table, des raisins secs et des autres produits issus de la vigne.

Il est composé de 48 États Membres.
Dans le cadre de ses compétences,
les objectifs de l'OIV sont les suivants :

- indiquer à ses membres les mesures permettant de tenir compte des préoccupations des producteurs, des consommateurs et des autres acteurs de la filière vitivinicole,
- assister les autres organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, notamment celles qui poursuivent des activités normatives,
- contribuer à l'harmonisation internationale des pratiques et normes existantes et, en tant que de besoin, à l'élaboration de normes internationales nouvelles, afin d'améliorer les conditions d'élaboration et de commercialisation des produits vitivinicoles et à la prise en compte des intérêts des consommateurs.

Contact

Pour de plus amples informations, les journalistes sont invités à contacter le service Presse et communication de l'OIV

E-mail : press@oiv.int ; communication@oiv.int ; Téléphone : +33 (0)1 44 94 80 92

Organisation internationale de la vigne et du vin
Organisation intergouvernementale
Créée le 29 novembre 1924 • Refondée le 3 avril 2001

35, rue de Monceau • 75008 Paris
+33 1 44 94 80 80
contact@oiv.int
www.oiv.int